

Club des collectivités ESS

Club des collectivités ESS en Auvergne-Rhône-Alpes

ESS & ENERGIE

Quels modèles pour répondre à la crise énergétique ?

 27 juin 2023
14h - 16h

 En ligne



co-organisé par :



en partenariat
avec



communauté e-thématique

Partenaire communication
via les e-communautés :



Club des Collectivités engagées en faveur de l'ESS

#Auvergne-Rhône-Alpes



Buts : échanger, mutualiser les bonnes pratiques, s'inspirer des apports d'experts et s'appuyer sur les structures de l'ESS, afin de permettre aux collectivités de trouver des solutions à leurs problématiques

1 espace privilégié et libre d'accès de rencontre depuis 2021 autour des enjeux de l'ESS (gouvernance coopérative, économie circulaire, revitalisation des centre-ville et centre-bourg, etc.)

Près de 80 élu.e.s et agents locaux

Plus de 50 collectivités de tous les départements et de toutes les tailles

Des ressources partagées à l'issue de chaque rencontre
(annuaire, fiches thématiques)



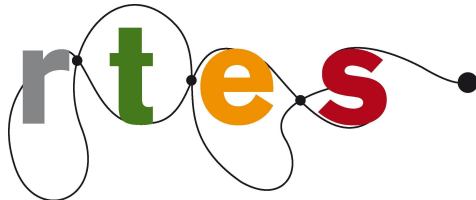
Partenaire communication
via les e-communautés :



« Mot d'introduction »



Emeline Baume
Vice-présidente Economie



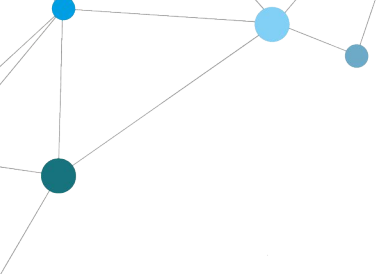
Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

« Mot d'introduction »



Damien Gaucherand

Vice-président délégué à la Transition écologique et énergétique



Liens entre ESS et Energie

Panorama Auvergne-Rhône-Alpes

Ce que l'Économie Sociale et Solidaire apporte à la société



**Produire ensemble
les énergies
de demain**

Extrait du Panorama Régional de l'ESS 2023 :

"Notre système économique repose encore pour l'essentiel sur la production et la consommation massive d'énergies fossiles non renouvelables, responsables des catastrophes climatiques actuelles et à venir. Région historiquement très concernée par la production d'énergie avec le charbon, la grande hydraulique ou encore le nucléaire, l'Auvergne-Rhône-Alpes a aussi été pionnière des démarches citoyennes avec Hespul notamment."

PROGRAMME

14h : Ouverture

Emeline Baume, Vice-présidente Economie - Métropole de Lyon, Administratrice du Réseau des collectivités territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)

Damien Gaucherand, Vice-président de la CRESS délégué à la transition écologique et énergétique

14h10: Chiffres clés, enjeux et outil d'aide au pilotage de la transition en Auvergne-Rhône-Alpes

Noémie Zambeaux, Responsable énergies renouvelables et Animatrice du réseau Auvergne-Rhône-Alpes Citoyennes et Locales Energie (AURACLE)

Léo Gallone, Administrateur régional de TerriSTORY de Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement

14h25: Les leviers des collectivités : exemples de productions durables photovoltaïques et de mobilisations citoyennes en Haute-Savoie et en Isère

Hervé Villard, Vice-Président à la transition écologique à la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et Chef de projet « Transition écologique » au Genevois Français

Etienne Jouin, Coordinateur du réseau national Association des centrales villageoises

15h: Réduire les consommations énergétiques de sa collectivité : exemple d'investissement de collectivités dans la sobriété

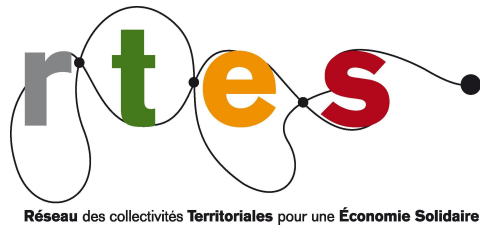
Christian Fleury, Responsable d'accompagnement des collectivités à l'ASDER

Frédéric Marillier, Directeur d'Enercoop AURA

15h40 : Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités

Caroline Giacomoni, Chargée de mission Développement économique et territorial de la CRESS AURA, référente Energies en partenariat avec l'ADEME

« Mot d'introduction »



Chloé Sécher
Déléguée générale adjointe

«Chiffres clés, enjeux et outil d'aide au pilotage de la transition en Auvergne-Rhône-Alpes »



Noémie Zambeaux

Responsable énergies renouvelables et Animatrice du réseau Auvergne-Rhône-Alpes Citoyennes et Locales Energie



Léo Gallone

Administrateur régional TerriSTORY

Enjeux et chiffres clés de la Transition énergétique

Webinaire CRESS / CNFPT

https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Fiche14_3.pdf
27 juin 2023



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Avec le soutien de :



Qui sommes-nous ?

Centre de ressources



Une **expertise multithématique** couplée à la **production de données territorialisées**

Boîte à projets innovation et massification



Des projets avec les territoires pour innover et massifier
Et une quinzaine de **projets européens**

Mobilisateur d'acteurs

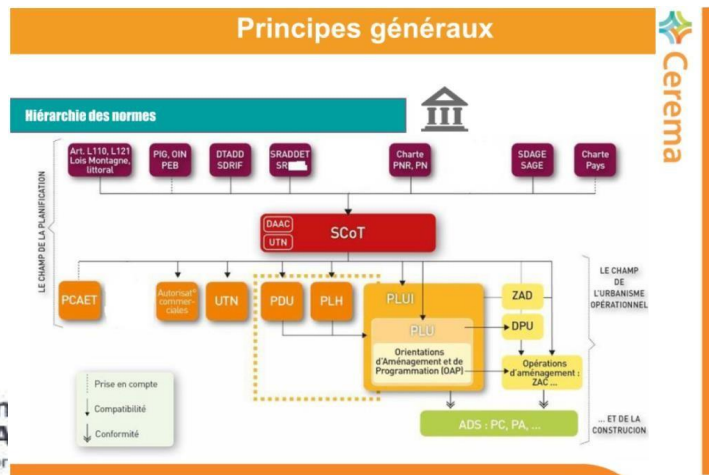


Un savoir-faire réseaux (CEP, commande publique durable, filières ENR, adaptation au changement climatique...)



Présentation des enjeux sur les ENR

Rappel des objectifs et des engagements



La France est le seul pays de l'UE qui n'a pas atteint ses objectifs EnR (19,1% au lieu de 23%)

Rappel des objectifs et des engagements

Diminuer la consommation d'énergie de 23 % par habitant

Plus précisément, réduire les consommations énergétiques de 15% au total, ce qui, avec une hausse de 10% de la population d'ici 2030 porterait l'effort par habitant à 23%.

Pour 2050, la baisse de consommation devra être de 34% au total.



Atteindre une baisse de 30 % des Gaz à effet de serre

d'origine énergétique et non énergétique à l'horizon 2030 par rapport aux émissions constatées en 2015, en s'attaquant en priorité aux secteurs les plus émetteurs : transports, bâtiment, agriculture et industrie.

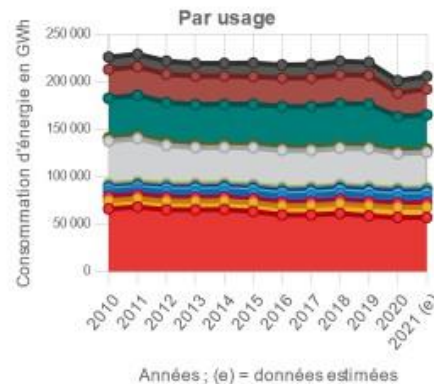
A l'horizon 2050, tous les acteurs devront viser la neutralité carbone et contribuer à l'ambition nationale de baisser de 75% les émissions de Gaz à effet de serre par rapport à 1990.

Part EnR/Consommation d'énergie



Consommation d'énergie

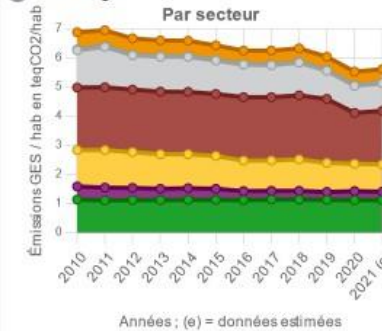
- Par secteur
- Par type d'énergie
- Par usage



- Autres usages
- Transport de marchandises
- Matière première
- Transport de personnes
- Cultures
- Cheptels
- Installations agricoles
- Engins agricoles
- Industriel
- Eclairage public
- Eclairage
- Climatisation
- Lavage
- Froid
- Electricité spécifique
- Cuisson
- Eau Chaude Sanitaire
- Chauffage

Émissions GES / hab


- Par secteur
- Par type d'énergie
- Par usage



- Tertiaire
- Autres transports
- Industrie hors branche énergie
- Transport routier
- Résidentiel
- Gestion des déchets
- Agriculture, sylviculture et aquaculture

Attention ! Les années suivantes ont été estimées pour le calcul de ratio: 1990 par 2020, 2000 par 2020, 2005 par 2020, 2010 par 2020, 2011 par 2020, 2012 par 2020, 2013 par 2020, 2014 par 2020, 2015 par 2020, 2016 par 2020, 2017 par 2020, 2018 par 2020, 2019 par 2020, 2021 par 2020.

Rappel des objectifs et des engagements



Augmenter d'ici 2030 de 54 % la production d'énergies renouvelables

en accompagnant les projets de production d'énergie renouvelable électrique et thermique et en s'appuyant sur les potentiels de chaque territoire autour de 3 filières prioritaires : méthanisation, bois, énergie solaire).

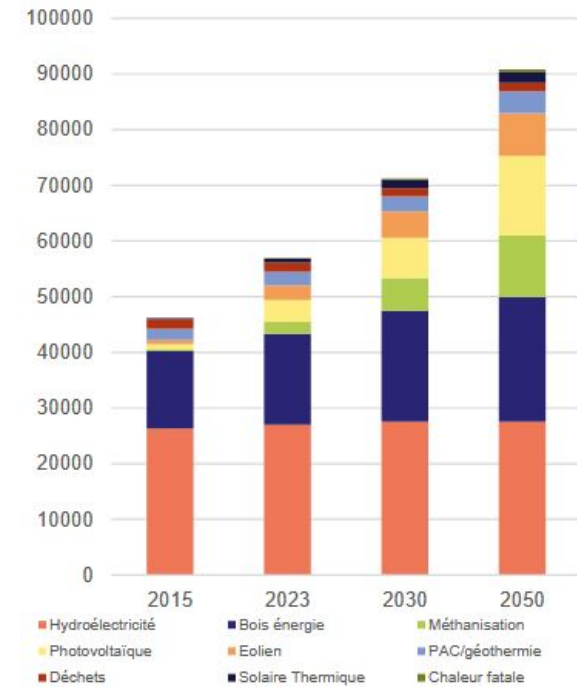
Cette production sera doublée à l'horizon 2050.

Tableau : ENR électrique – Puissance installée et produisible

	Parc installé en MW (2015)	Objectif intermédiaire 2023	Objectif 2030 – Puissance en MW	Evolution	Produisible 2030 (GWh)	Evolution produisible (GWh)
Hydroélectricité	11 600 MW	11 850 MW	12 100 MW	+ 500 MW	27 550 GWh	+ 1 140 GWh
Photovoltaïque	672 MWc	3 000 MWc	6 500 MWc	+ 5 828 MWc	7 149 GWh	+ 6 365 GWh
Eolien	416 MW	1 380 MW	2 500 MW	+ 2 084 MW	4 807 GWh	+ 4 008 GWh

[Consultez le SRADDET](#)

Source : La Région Auvergne-Rhône-Alpes



négaWatt



ADEME



The Shift Project



Pouget Consultants / Carbone 4



RTE



Auvergne Rhône-Alpes
Energie Em

Objectif global
Approche

Neutralité carbone en empreinte
Trajectoire 2015-2050

Neutralité carbone « SNBC »
Trajectoire 2015-2050

Neutralité carbone « SNBC »
Trajectoire 2020-2050

Neutralité carbone « SNBC »
Image du parc en 2050

Neutralité carbone « SNBC »
Trajectoire 2030 et 2050 du mix



Quelques avancées législatives (Loi APER mars 2023)

Accès au foncier facilité

- Simplification des décisions en Copropriété (majorité des présents et représentés) pour installation de panneaux solaires (PV et Th)
- Libération du foncier des délaissés routier pour le solaire
- Obligation de solarisations progressives des zones de parking de plus de 1500m²

Engagement long terme des collectivités :

Dérogação au code de la commande publique pour que les collectivités achètent l'énergie en PPA (long terme sur 20 ans) ou sur une boucle d'ACC

Planification :

Zones d'accélération identifiées par les communes (+ zones neutres et zones d'exclusion)

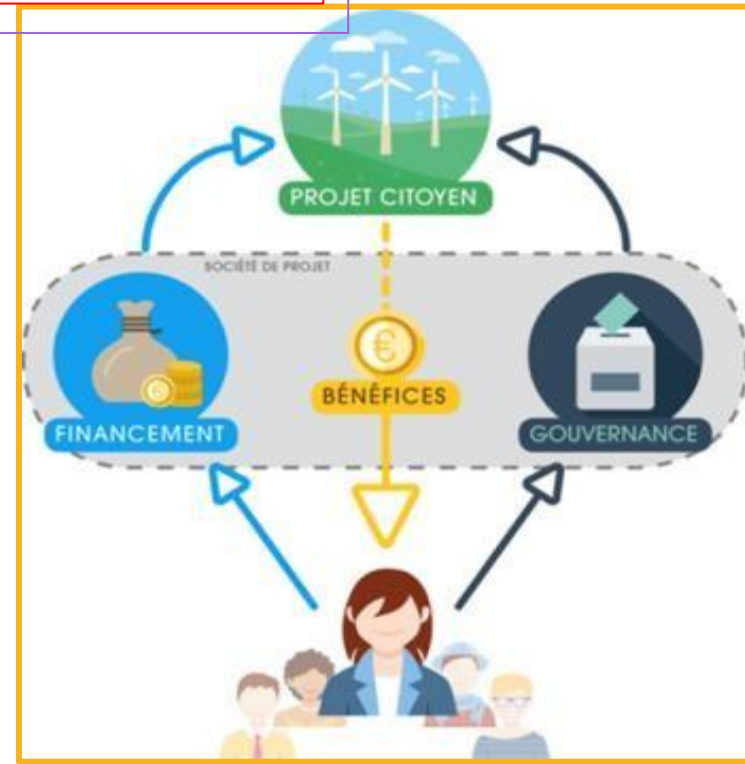
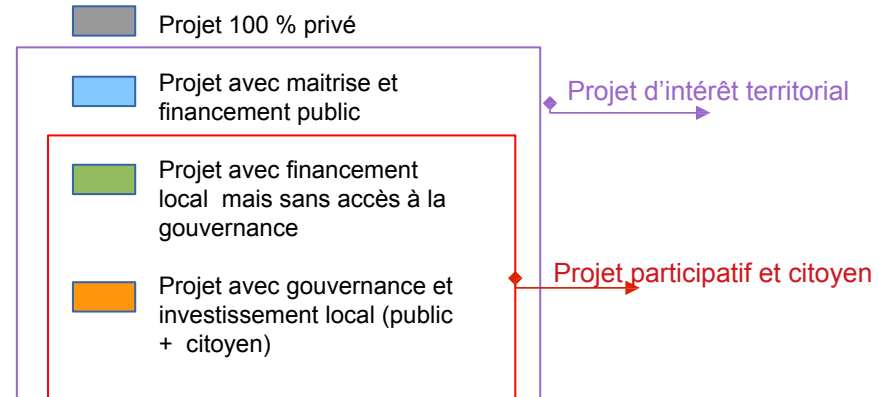
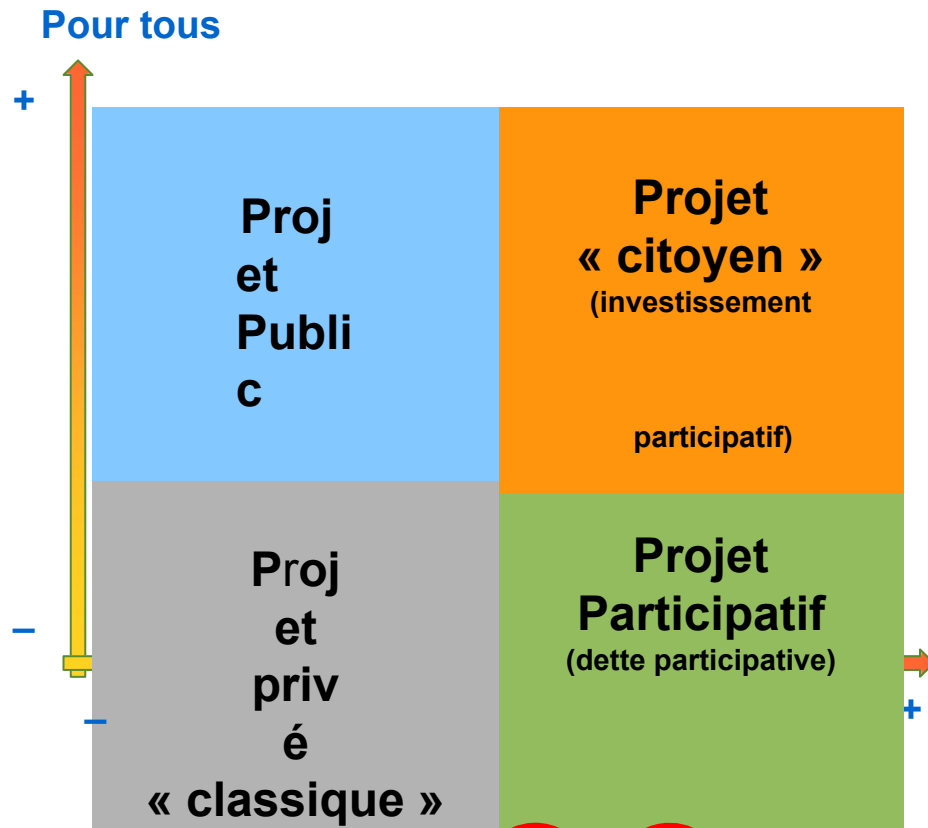
Définitions :

- Des communautés énergétiques renouvelables et citoyennes
- De l'agrivoltaïsme



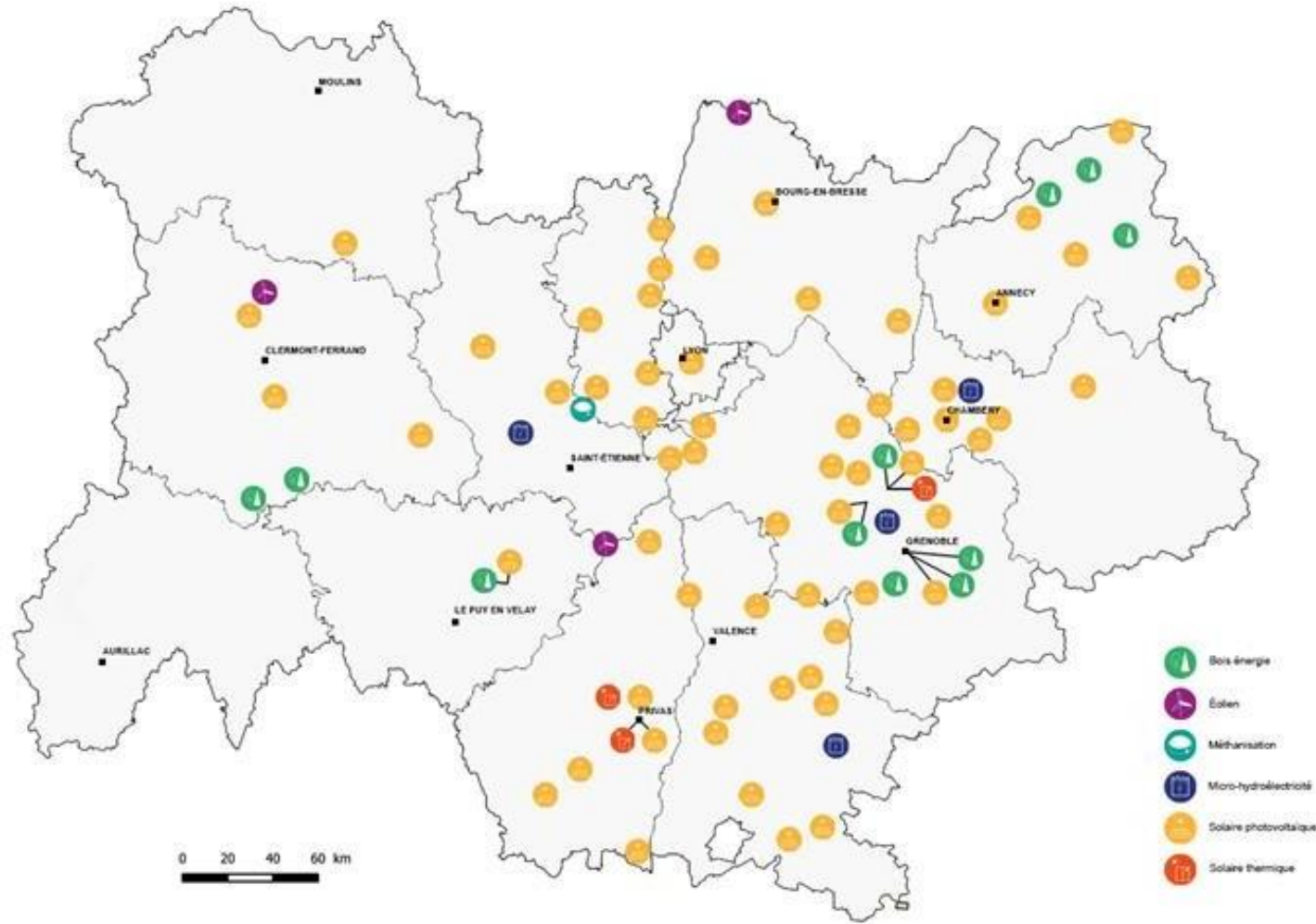
Montages à gouvernance citoyenne :
pourquoi? , comment?

Les typologies de projets



Des acteurs de l'ESS
qui mettent l'intérêt territorial
du cœur du projet

Dynamique d'essaimage et de diversification



- Des communautés sur lesquelles s'appuyer !
- Qui peuvent développer vos projets ENR avec vous
- Des acteurs engagés qui savent parler de la Transition
- Une diversification des filières (chaleur notamment)

Co-développement

Financement unique

Crowdfundi

partenariat
SEM
codéveloppement
citoyen levier
développeur
locale
fonds
collectivité
effet épargne
valeur retombées
partage
régie
investissement
publique

Démarche
? Nombre de
intervention ?

LE PROJET

SCIC

SEM

de la gouvernance ? Organes de représentation ?
de la gouvernance avec un développeur privé ? Minorité,
minorité de blocage, majorité des citoyens / collectivités ?

Les prochains temps forts d'AURACLE



Journée régionale AURACLE
6 juillet à Eurre (26)



**JOURNEE D'ECHANGES SUR
L'ENERGIE CITOYENNE :**
Plénière d'information, Ateliers et
visites

[>> INSCRIPTION](#)

PARTICIPEZ !

5 septembre à VALENCE



FORMATION :
Connaître l'essentiel sur les projets
d'ENR participatifs et citoyens

[>> INSCRIPTION](#)

Les prochains temps forts d'AURA-EE



LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Découverte, éclairages et témoignages

Mercredi 13 septembre 2023, de 14h à 17h à Lyon

[>> INSCRIPTION](#)



L'outil de planification territoriale
webinaire sur les nouveautés le 4 juillet,

[>> INSCRIPTION](#)



La Région vous invite



**Journée Collectivités -
Défis climatiques et énergétiques :
agissons ensemble !**

le 7 juillet

[>> INSCRIPTION](#)



Merci de votre attention !



Contact : Noémie Zambeaux
Auracle@auvergnerhonealpes-ee.fr

www.auvergnerhonealpes-ee.fr



«Les leviers des collectivités : exemples de productions durables photovoltaïques et de mobilisations citoyennes en Haute-Savoie et en Isère »



Hervé Villard

Vice-Président à la transition écologique à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et Chef de projet "Transition écologique" au Genevois français

Etienne Jouin

Coordinateur du réseau national



Les Centrales Villageoises, des atouts pour les collectivités locales

Club des collectivités ESS en AURA – 27 juin 2023

Club des collectivités ESS en AURA – 27 juin 2023



Le modèle des Centrales villageoises

- Sociétés à gouvernance citoyenne portant des projets de transition énergétique à l'échelle de son territoire
- Gérées localement par des bénévoles
- Modèle issu d'une expérimentation menée en région ex-Rhône Alpes par l'agence AURA-EE et les PNR de la région (début années 2010)
- Modèle reproductible grâce à un outillage fort (« clé en main »)
- Structuré autour d'une charte :



**Gouvernance
citoyenne partagée**



**Approche
territoriale**

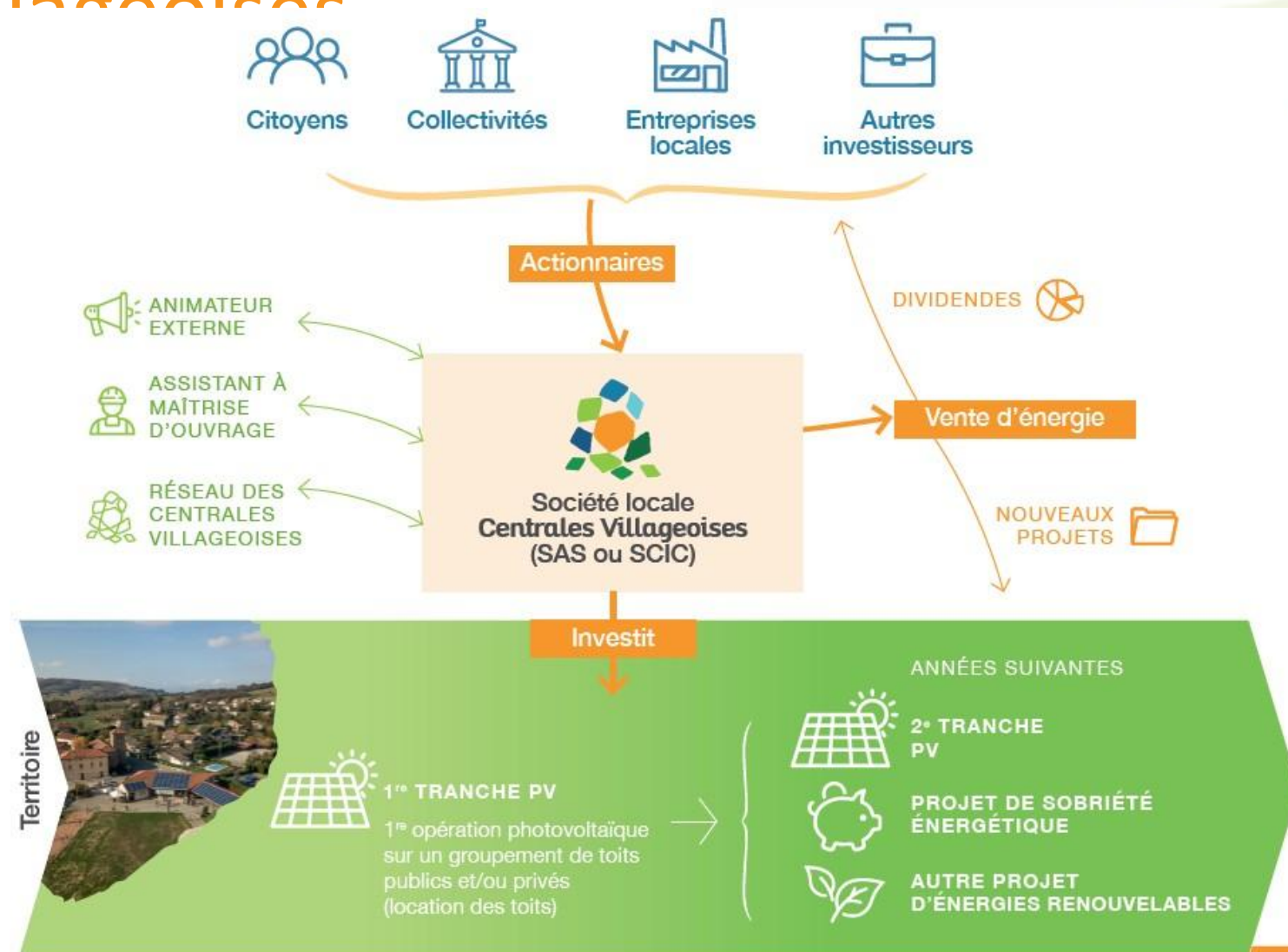


**Démarche de
qualité**



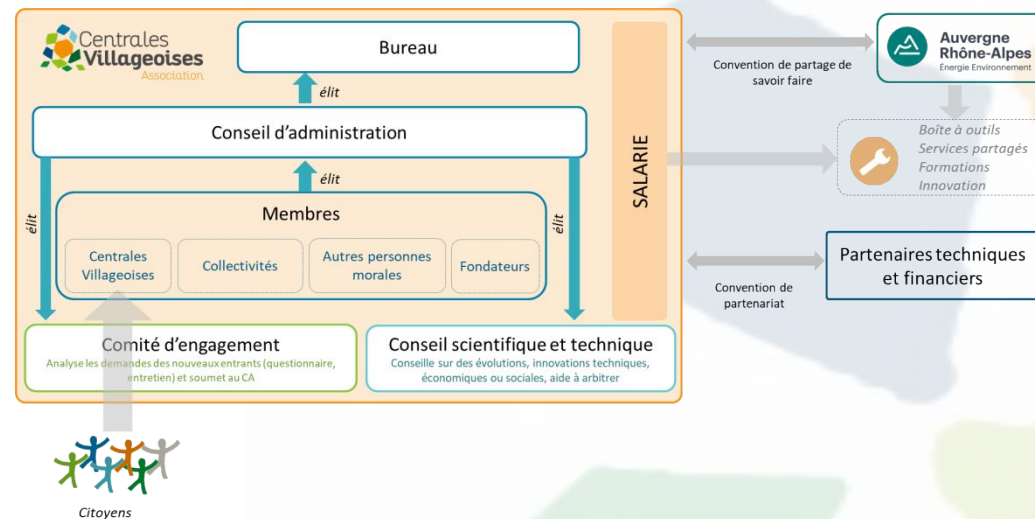
**Retombées
économiques
locales**

Le modèle des Centrales villageoises



Un réseau organisé autour d'une association

- Créée en 2018 pour structurer et animer le réseau des Centrales Villageoises, et faire connaître le modèle
- Mutualisation d'outils et de services pour les collectifs, formations
- Accueil des nouveaux collectifs, accompagnement à l'évolution des plus anciens (professionnalisation)
- Gouvernée directement par les porteurs de projets : fonctionnement issu du terrain



En chiffres (mai 2023)



67 territoires
impliqués dans
7 régions



+ de **6750**
actionnaires



460 installations
PV en service

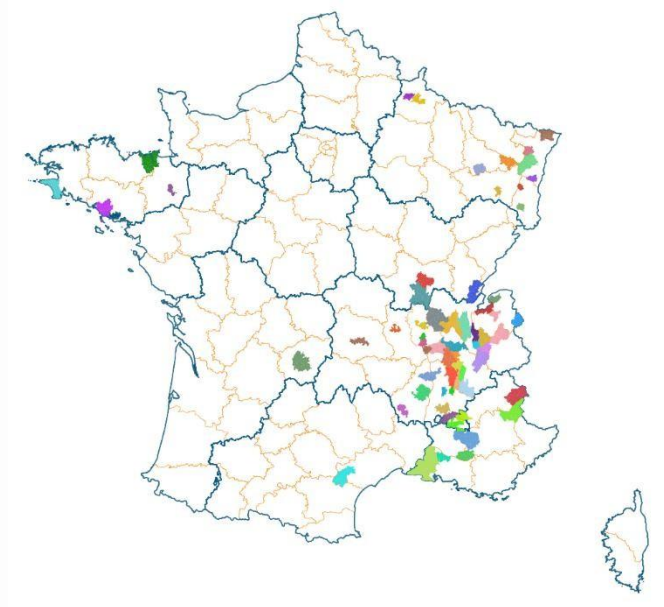
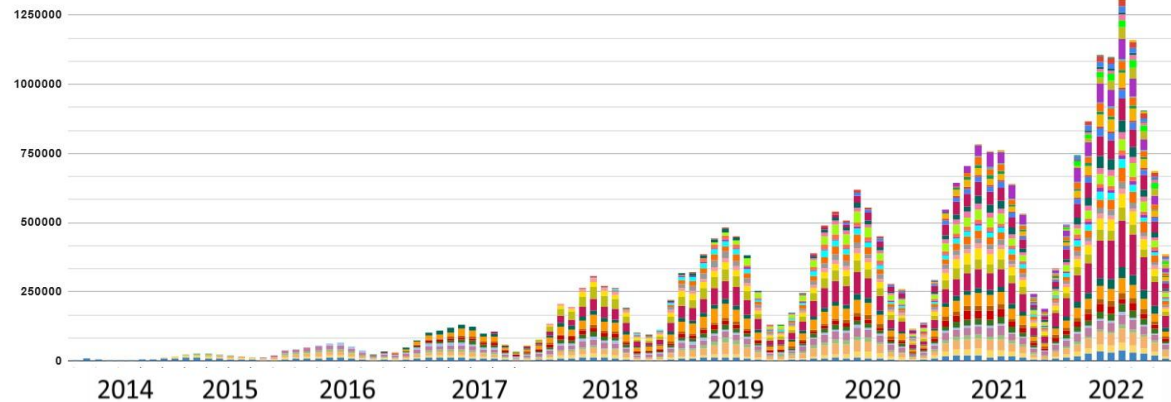


9,5 MWC de puissance
installée



+ de **14 M€**
investis

Production (kWh) des Centrales Villageoises Photovoltaïques en service



Production mensuelle cumulée des Centrales Villageoises (en kWh)

Pour plus de chiffres : <http://www.centralesvillageoises.fr/les-chiffres-cles>

Les collectivités et les Centrales Villageoises

- Différents modes d'intervention possibles pour les collectivités
 - Animation locale pour l'émergence du collectif citoyen
 - Prise de participation dans les sociétés Centrales Villageoises
 - **275 collectivités actionnaires des Centrales Villageoises à l'échelle du réseau**
 - Mise à disposition de foncier pour les projets
 - **≈ 50% des installations photovoltaïques mises en service par les Centrales Villageoises sont installées sur du foncier public (239 sur 462)**

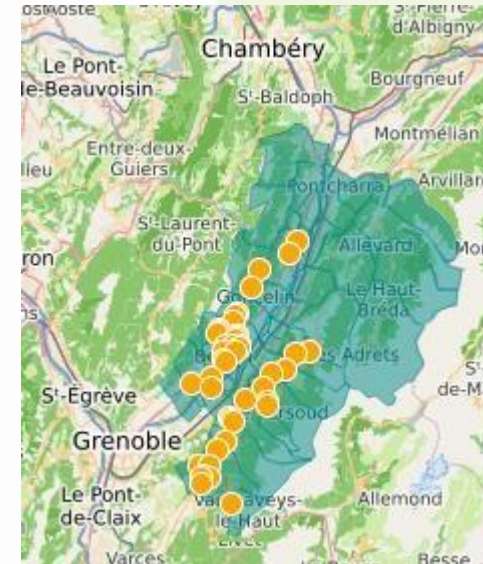
Les collectivités et les Centrales Villageoises

- Des avantages pour la collectivité
 - Solarisation de son foncier sans investissement financier et RH
 - Possibilité d'investir à la hauteur qu'elle souhaite dans les installations de production
 - Possibilité d'acheter de l'électricité verte, locale et à prix maîtrisé en cas de projet d'autoconsommation collective
- Mais la plus-value pour le territoire dépasse les kWh d'énergie produits !
 - Emulation locale autour d'un projet co-porté avec les citoyens : lien social, relations citoyens – élus
 - Actions de sensibilisation portées par les Centrales Villageoises
 - Participation des représentants des Centrales Villageoises à la définition des PCAET et diversification des activités (ex : mobilité)

Exemple : GRÉSI21

CENTRALES VILLAGEOISES

- Agit à l'échelle de la Communauté de Communes du Grésivaudan
- 20 collectivités locales actionnaires (18 communes + ComCom + PNR Chartreuse)
- 3 représentants de collectivités au Conseil de Gestion
- 24 toitures publiques équipées



Travailler main dans la main avec les Communes et les Collectivités

Grési21 propose aux collectivités et aux communes d'être sociétaires de la SAS et d'équiper les toitures publiques. Les communes accueillent les événements Grési21 et mobilisent leurs citoyens.

- Exemples d'initiatives qui profitent aux collectivités locales et/ou au territoire :

Projet photovoltaïque en autoconsommation individuelle

Etudié sur la commune de Lumbin

Montage innovant : **tiers-investissement** par Grési21 et **autoconsommation de l'électricité par la commune**

Projet hydroélectrique

Premières études réalisées par Grési21, actuellement en stand-by du fait d'éboulements sur site

Montage envisagé pour porter le projet : **société dédiée rassemblant Grési21 et la commune** d'accueil du projet

Projet énergie jeunes

Déjà 2 « saisons » réalisées

Concept : Grési21 accueille des jeunes en service civique pour **intervenir dans les écoles, collèges et lycées** du Grésivaudan sur les enjeux du réchauffement climatique

- Et aussi : de nombreux ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie, des achats groupés de granulés bois pour les particuliers, du conseil aux particuliers sur l'équipement photovoltaïque...



Contact :
 Etienne Jouin, coordinateur du réseau
etienne.jouin@centralesvillageoises.fr
 07 49 49 75 24

MERCI



Avec le soutien de :

Avec le soutien de

 anticiper • économiser • valoriser	 Égalité Fraternité	 AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	 ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE L'Europe s'invente chez nous	 PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	 FONDATION TERRE SOLIDAIRE
 La Région Auvergne-Rhône-Alpes	 Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement	 ÉNERGIE PARTAGÉE	 accélérateur des transitions écologiques et solidaires		
 1% FOR THE PLANET — ASSOCIATION AGRÉÉE —	 CELSIUS Fondation SOUV. ÉDUC. DE LA FONDATION TERRE SOLIDAIRE	 innovales artisan des transitions	 Atos	 ENEDIS L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU	

«Réduire les consommations énergétiques de sa collectivité : exemple d'investissement de collectivité dans la sobriété »



Christian Fleury

Responsable accompagnement des Collectivités territoriales



Frédéric Marillier

Directeur d'Enercoop AURA



La sobriété énergétique dans les bâtiments publics



Structure pionnière **engagée depuis plus de 40 ans pour la transition énergétique**, l'ASDER est désormais un acteur incontournable dans ses domaines de référence, fondés sur le tryptique négaWatt : **sobriété** énergétique, **efficacité** énergétique, **énergies renouvelables**.

asder

L'École du bâtiment durable

SE FORMER POUR AGIR



Le Service local de l'énergie

AGIR POUR LE TERRITOIRE



Qu'est-ce que la sobriété (énergétique) ?

La sobriété (énergétique) est :

- une démarche qui vise à **réduire les consommations d'énergie**
- par des **changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective.**



C'est d'abord une démarche collective.

Qu'est-ce que la sobriété (énergétique) ?

Les sobriétés

La sobriété structurelle :

Organisation de l'espace et/ou de nos activités, afin de modérer nos consommations (accès au travail, aux commerces...).



Qu'est-ce que la sobriété (énergétique) ?

Les sobriétés

La sobriété dimensionnelle :

Le bon dimensionnement des équipements par rapport à leurs conditions d'usages.



Qu'est-ce que la sobriété (énergétique) ?

Les sobriétés

La sobriété d'usage :

La bonne utilisation des équipements en vue d'en réduire leurs consommations.

- Limitation du chauffage
- Limitation des consommations d'eau
- Limitation de l'éclairage
- Limitation de la vitesse



Qu'est-ce que la sobriété (énergétique) ?

Les sobriétés

La sobriété coopérative :

Mutualiser les équipements.

- Autopartage/covoiturage
- Partager l'usage des lieux/bâtiments



Les particularités des bâtiments publics

- L'occupation est intermittente.
- Les occupants sont nombreux et différents.
- Les occupants n'ont pas connaissance des dépenses énergétiques.
- Les occupants ne gèrent ni l'entretien ni la maintenance

Les particularités des bâtiments publics

Exemple : l'occupation

une saison de chauffe : 200 jours = 4 800 h

Durées d'occupation sur une saison :

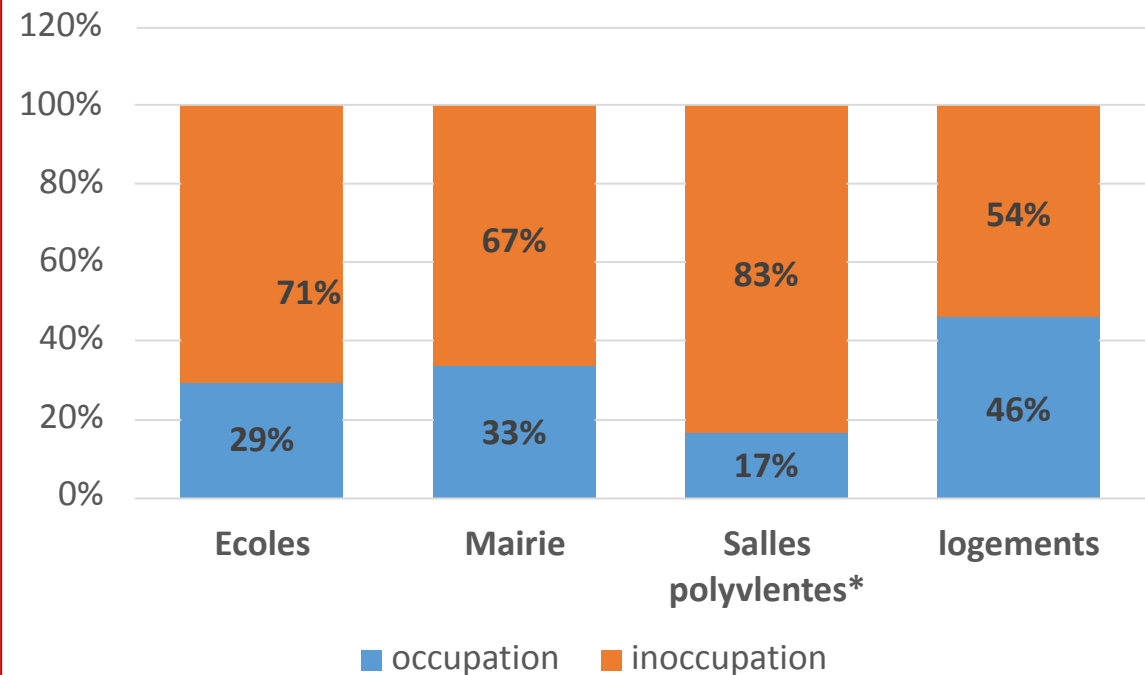
logement 2 200 h

bureau 1 600 h

école 1 400 h

Salle polyvalente ???

Temps d'occupations par types de bâtiments



(*) Estimation avec 800h d'occupation

Les leviers : la gestion du chauffage

- **Régulation** : chauffer à la bonne température.

- **Programmation** : au bon moment.

Les leviers : la gestion du chauffage

- *Adapter la température à l'occupation*



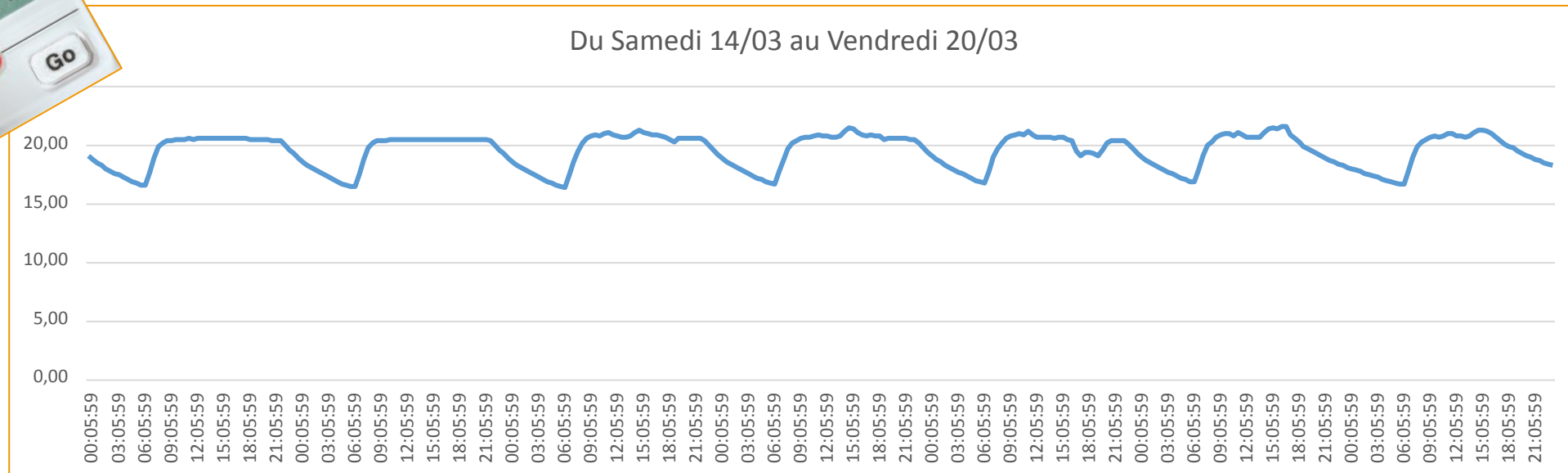
Température de réduit



Température de confort

Les leviers : la gestion du chauffage

- *Mesurer, c'est savoir.*



Les leviers : la gestion du chauffage

- *Bouton de relance temporisé.*



Les leviers : l'efficacité du chauffage

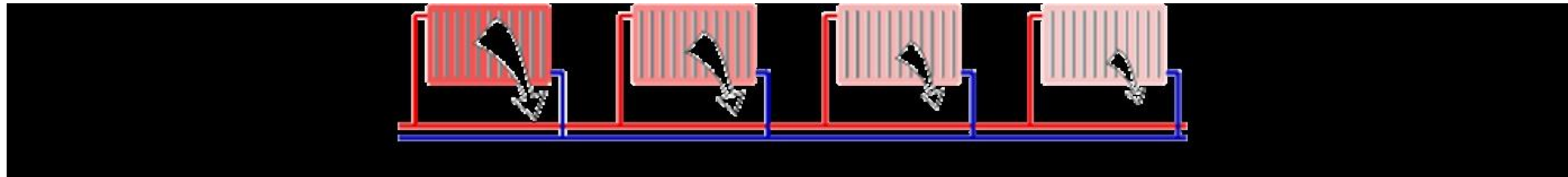
- *Ne pas empêcher la diffusion de la chaleur*



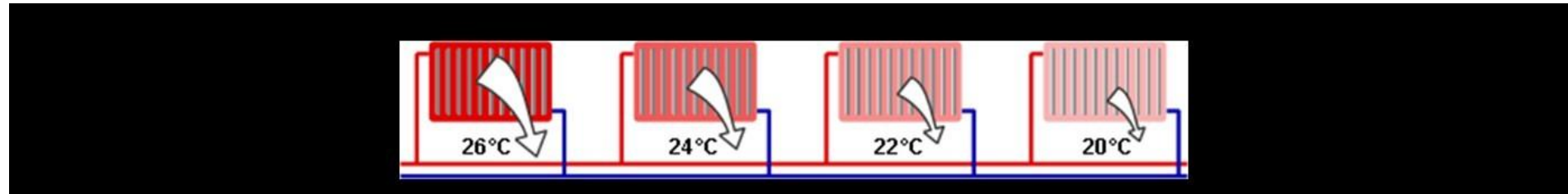
Jusqu'à 30 % de pertes d'énergie

Les leviers : l'efficacité du chauffage

- *Assurer une diffusion uniforme de la chaleur*



Lorsque l'installation est déséquilibrée, les premiers radiateurs court-circuitent le débit d'eau.
Le manque de débit dans les derniers radiateurs entraîne un manque de chaleur



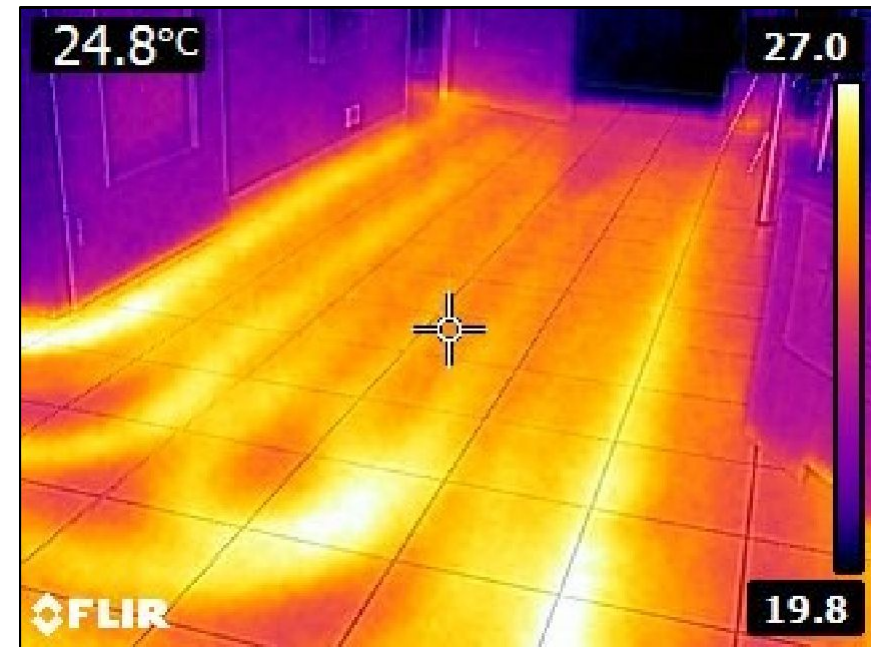
Si on augmente la consigne pour atteindre 20°C dans le dernier local,
on crée une surchauffe dans les premiers locaux et donc une surconsommation d'énergie

Les leviers : l'efficacité du chauffage

- *Assurer une diffusion uniforme de la chaleur*



Avant



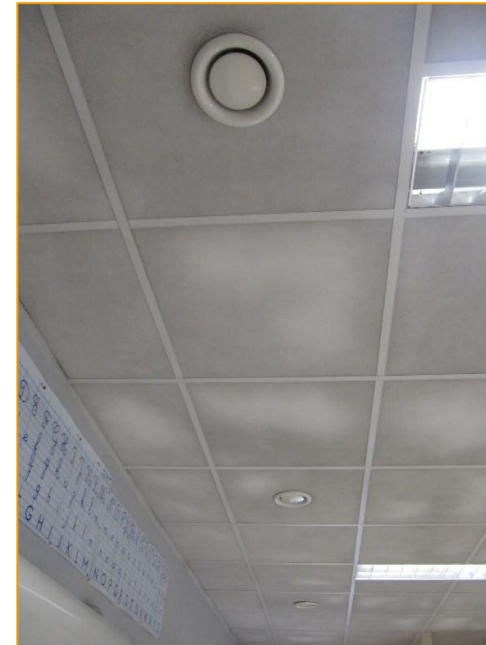
Après

Retour d'expérience de la Communauté de Communes Cœur de Savoie

- *Patrimoine : une quarantaine de bâtiments dont 11 supérieurs à 1 000 m².*
- *Consignes de température : 19°C dans les bureaux; 16°C dans les bâtiments sportifs; 22°C pour la petite enfance.*
- *Pose de sondes de température avec remontée de données en direct.*
- *Affiche de sensibilisation pour sensibiliser/informer.*
- *Sur la période Novembre 2022/Mars 2023, c'est 35 % d'économies d'énergie, soit une économie de **33 000 €**.*

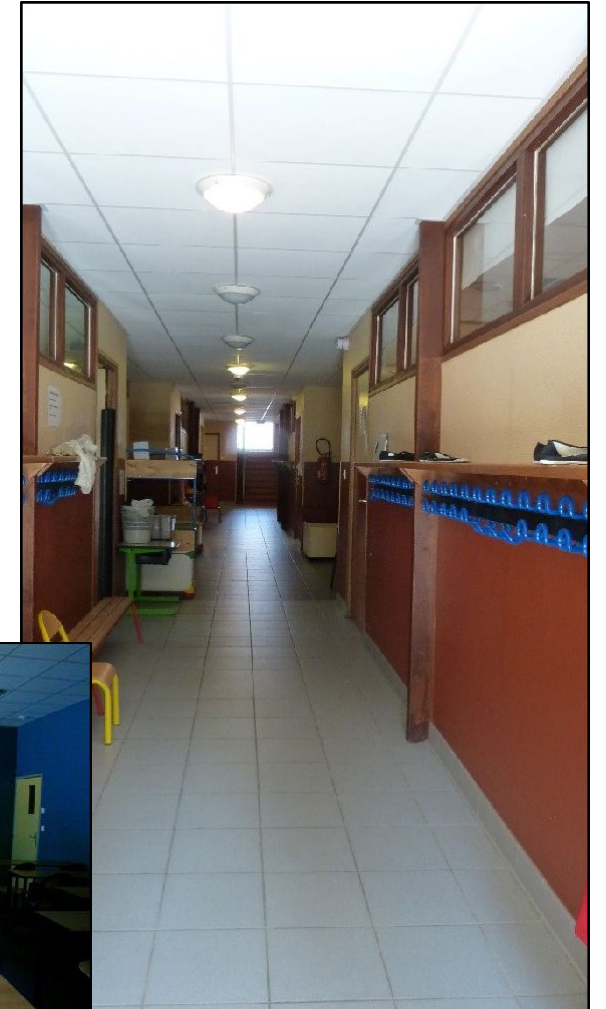
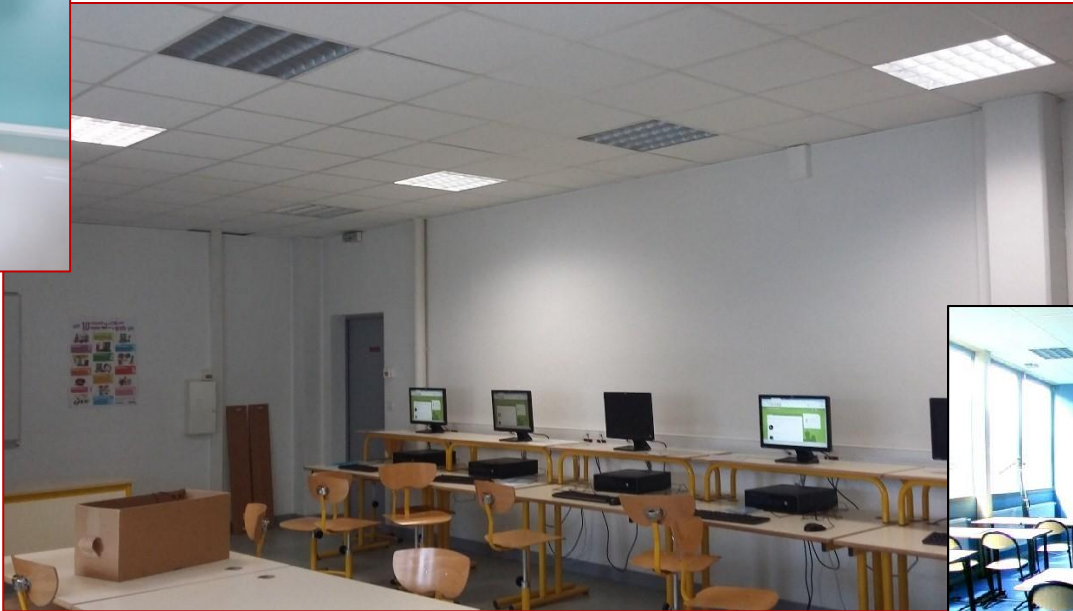
Les leviers : la ventilation

- *Consommations électriques et déperditions thermiques*



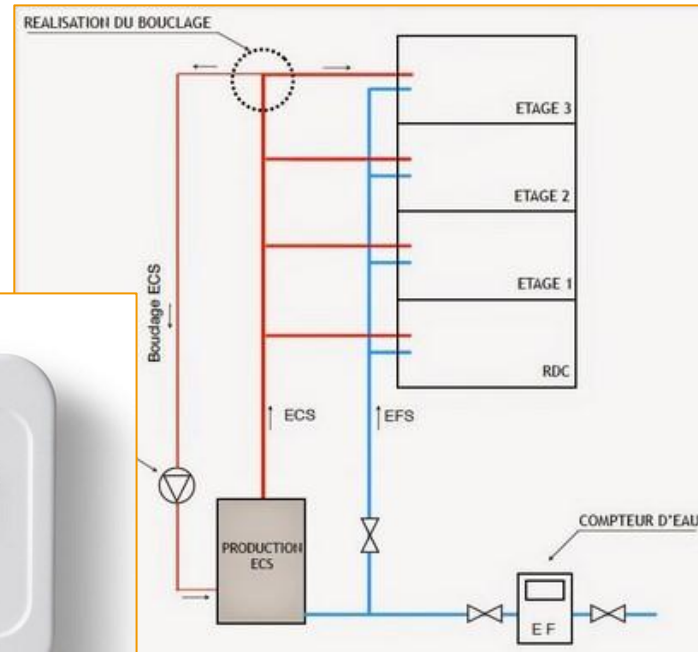
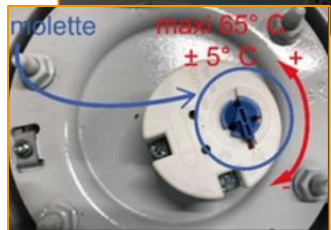
Les leviers : l'éclairage

- *Adapter, automatiser, zoner.*



Les leviers : l'eau chaude sanitaire

- *Température, débits, temporisation.*
- *Rapprocher les points de puisage, supprimer l'eau chaude.*



Retour d'expérience de la Commune Le Bourget du lac

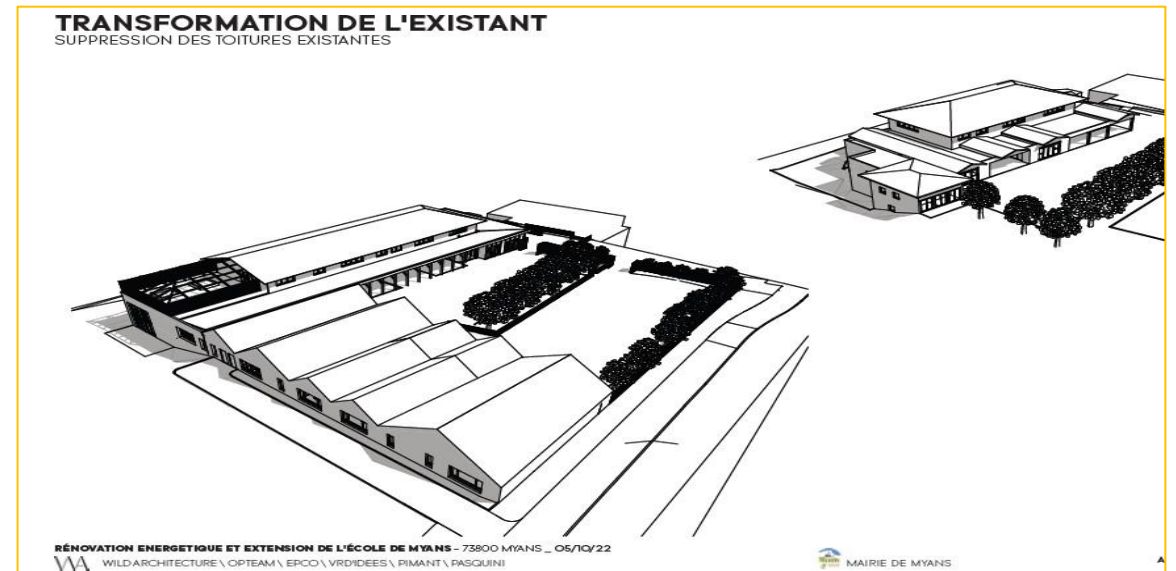
- *Octobre 2022, mise en place d'un plan de sobriété.*
- *Optimisation du chauffage sur le patrimoine.*
- *Sensibilisation des usagers.*
- *Modification de l'utilisation des locaux l'hiver.*
- *Travail sur l'eau chaude sanitaire (débit, temporisation).*

Sur le groupe de bâtiments représentant 50% des consommations on note une économie d'énergie de l'ordre de 9 %.



Les leviers : Mutualisation des équipements

- Deux communes partagent leurs équipements.
- Construction d'équipements pour des usages mutualisés.





Merci de votre attention



«Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités»



Caroline Giacconi

*Chargée de mission Développement économique et territoriale,
Référente Energies en partenariat avec l'ADEME*



«Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités»

- **Mise en ligne début juillet de l'Offre ADEME aux collectivités:**
 - Ressources, programmes, outils, aides financières pour aider les collectivités à construire, piloter et mettre en œuvre leur politique territoriale de transition écologique
 - Fiches thématiques: Energies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, mobilité et transports, etc.
 - Contacts territoriaux et thématiques

«Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités»

Vous souhaitez vous informer, vous inspirer d'expériences réussies et vous former

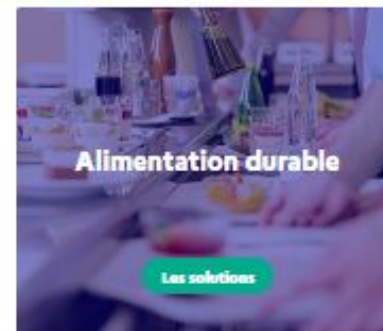
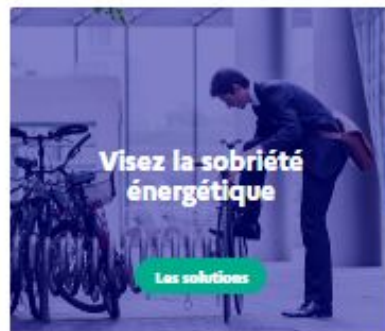
L'ADEME met à votre disposition :

- Son **expertise** sur agirpourlatransition.ademe.fr
- des **publications**:
 - o guides pratiques, études, retours d'expériences sur librairie.ademe.fr;
 - o lettres ADEME Magazine / Stratégie / Recherche / International sur infos.ademe.fr; abonnez-vous!
- des **formations**, à distance ou en présentiel, sur formations.ademe.fr.
- des **aides financières**: retrouvez toutes nos aides ADEME aux collectivités sur <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/financez-vos-projets> en sélectionnant la localisation Auvergne-Rhône-Alpes



Collectivités, agir ensemble pour la transition énergétique et écologique

Vous souhaitez mettre en œuvre un plan d'action en faveur de la transition écologique et du développement durable sur vos territoires : pour toutes vos initiatives, découvrez nos services, conseils, aides, et financements dédiés aux collectivités territoriales en France.



«Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités»

Vous souhaitez vous informer, vous inspirer d'expériences réussies et vous former

L'ADEME met à votre disposition :

- Son **expertise** sur agirpourlatransition.ademe.fr
- des **publications**:
 - o guides pratiques, études, retours d'expériences sur librairie.ademe.fr;
 - o lettres ADEME Magazine / Stratégie / Recherche / International sur infos.ademe.fr; abonnez-vous!
- des **formations**, à distance ou en présentiel, sur formations.ademe.fr.
- des **aides financières**: retrouvez toutes nos aides ADEME aux collectivités sur <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/financez-vos-projets> en sélectionnant la localisation Auvergne-Rhône-Alpes



la Librairie
librairie.ademe.fr

Collectivités nos publications récentes

A l'occasion des Assises de l'énergie 2023, voici une sélection de publications proposées par l'ADEME. Pour retrouver plus de références, vous pouvez consulter la [Librairie ADEME](#). En tapant vos mots-clés ou en cherchant par thématique, vous aurez accès à de nombreux autres documents de référence.

BÂTIMENT

[S'inspirer du vivant pour la transition écologique des bâtiments](#)

Comment mettre en oeuvre le biomimétisme dans vos projets
2022/09 - 36 P - 011920

La démarche du biomimétisme facilite la réintégration du vivant comme un modèle pour guider les choix architecturaux, énergétiques et techniques, dans un objectif de transition écologique et d'impacts positifs pour les écosystèmes. Ce guide illustre par des réalisations construites bio-inspirées une sélection de problématiques techniques, écologiques et énergétiques du bâtiment, résolues par la démarche du biomimétisme: réduire la consommation d'énergie primaire, le confort d'été, rénover l'existant, optimiser les consommations d'eau, alléger les structures, régénérer les services écosystémiques.



[Financer la rénovation énergétique performante des logements](#)

Propositions d'orientation des politiques publiques (2022-2027) pour un parc «BBC rénovation» ou équivalent en 2050
2022/10 - 17 P + 180 P

Dans un contexte de dérèglement climatique et de hausse des prix de l'énergie qui incitent les pouvoirs publics à agir vite, la dynamique de forte montée en puissance à court terme de la rénovation énergétique performante est essentielle.

Ce rapport propose des orientations de politiques publiques pour le financement de la rénovation performante des logements français, dans la perspective d'un parc BBC rénovation ou équivalent (classes A ou B du DPE) en 2050, en ciblant prioritairement la période 2022-2027.

Les orientations sont le fruit d'un travail réunissant à la fois une expérience de terrain et une expertise pluridisciplinaire; elles se basent sur une analyse partagée des enjeux liés au financement de la rénovation énergétique des logements et de dispositifs de financement innovants.



«Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités»

Vous souhaitez vous informer, vous inspirer d'expériences réussies et vous former

L'ADEME met à votre disposition :

- Son **expertise** sur agirpourlatransition.ademe.fr
- des **publications**:
 - o guides pratiques, études, retours d'expériences sur librairie.ademe.fr;
 - o lettres ADEME Magazine / Stratégie / Recherche / International sur infos.ademe.fr; abonnez-vous!
- des **formations**, à distance ou en présentiel, sur formations.ademe.fr.
- des **aides financières**: retrouvez toutes nos aides ADEME aux collectivités sur <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/financez-vos-projets> en sélectionnant la localisation Auvergne-Rhône-Alpes



CHERCHEZ LE DISPOSITIF
D'AIDE ADAPTÉ À VOTRE
PROJET

🔄 Réinitialiser les filtres

VOUS ÊTES ^

- Association
- Collectivité / Administration
- Entreprise
- Organisme de recherche

THÈME DU PROJET v

LOCALISATION v

TYPE DE PROJET v

FINANCEMENT v

Rechercher

Rechercher un financement



34 dispositifs d'aide

34 résultats

Auvergne-Rhône-Alpes X

Énergie X

Collectivité / Administration X



AIDE - 2023



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour rénovation énergétique globale avec Contrat de Performance Énergétique

Pour une rénovation énergétique de vos bâtiments, l'ADEME accompagne financièrement et techniquement les collectivités et opérateurs du secteur tertiaire public grâce au Contrat de Performance Énergétique (CPE).



AIDE - 2023



Mission de Commissionnement pour des rénovations énergétiques globale

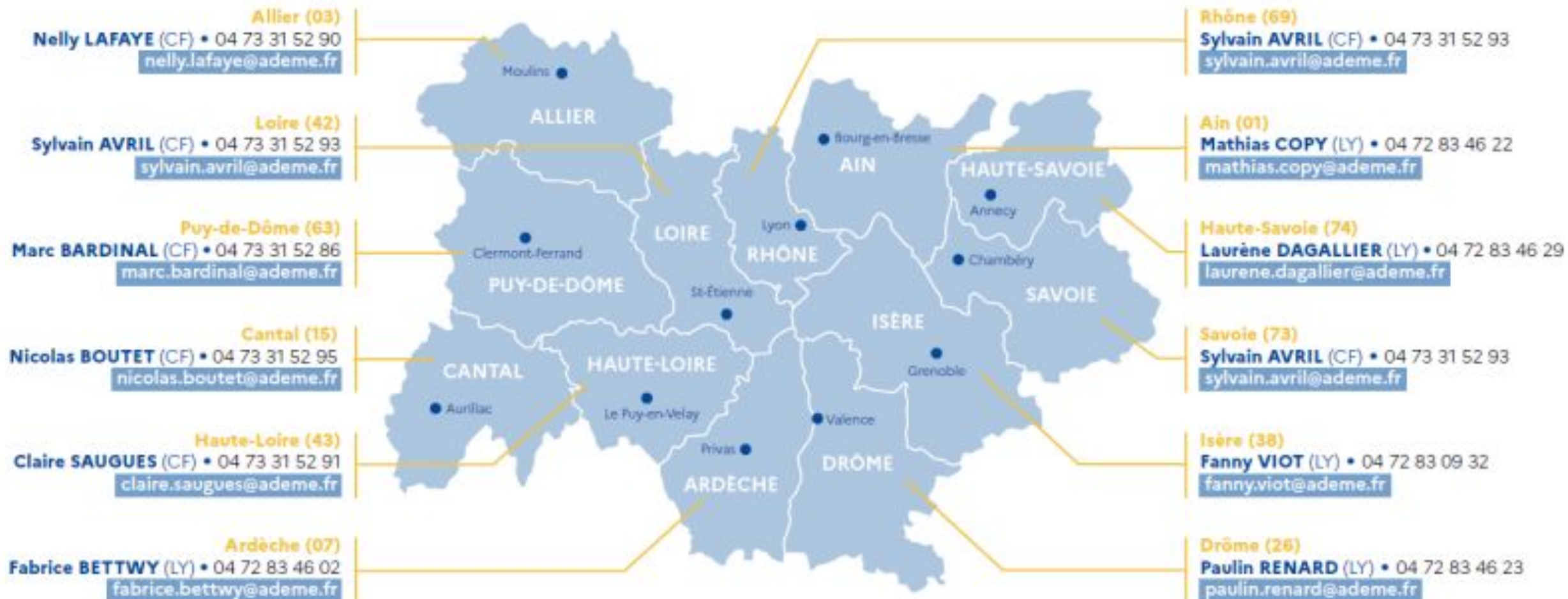
Pour vous aider à rénover vos bâtiments de manière globale, en optimisant le projet, depuis la



«Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités» Territoire engagé Transition Ecologique

- Objectif: structurer la politique de transition écologique et le projet de territoire
- Comment : démarche d'amélioration continue adaptée aux politiques locales, basée sur le référentiel Climat-Air-Energie et le référentiel Economie circulaire.
- Deux niveaux d'engagement:
 - Offre gratuite socle: en autonomie: référentiels en accès libre
 - Offre complémentaire : accompagnement
- Thématiques: Facture énergie bâtiments publics et habitat privé, mobilité durable, énergies renouvelables, déchets, commande publiques, sobriété gestion ressources naturelles.

«Les dispositifs de l'ADEME pour accompagner les collectivités» CONTACTS



ACTUALITES / AGENDA



6 et 7 juillet - Assemblée générale du RTES:

Tables rondes, visites, ateliers thématiques au Solilab à Nantes, haut lieu de l'ESS depuis 2014 en Pays de la Loire



19 octobre de 10h à 16h – 10^e Rencontre du Club des CT pour l'ESS en AURA

à Grenoble : « Pourquoi et comment les politiques publiques territoriales de l'ESS répondent aux besoins des habitants ? Avec Amélie Artis de Science Po Grenoble »



ambition-ess.org : Plate-forme de référence de l'ESS en région et dans les territoires

Ain ; Alpes Solidaires ; Clermont / Auvergne ; Savoie / Haute-Savoie / Loire / Haute-Loire ; Métropole de Lyon / Rhône ; Savoie Mont Blanc

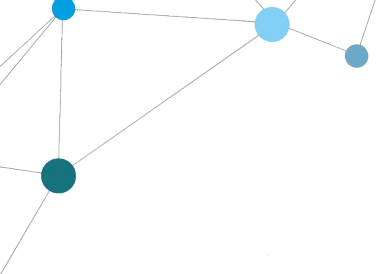
Pour aller plus loin



Notes d'opportunité sur la production locale d'électricité renouvelables:
Pour répondre aux besoins d'adaptation des entreprises de l'ESS aux mutations économiques et sociales, la CRESS a développé depuis quelques années un panel d'outils d'informations et d'aide à la décision dédiés aux dirigeants d'entreprises sociales et solidaires, afin de mieux identifier les opportunités existantes au sein de secteurs émergents ou en développement.



Kit Communes, intercommunalités & ESS : « Economie Sociale et Solidaire & Transition Énergétique » : Les collectivités territoriales se retrouvent au cœur de la politique énergétique. Elles disposent d'une responsabilité pour mener à l'échelle locale les politiques climat-air-énergie, Les acteurs de l'ESS sont des partenaires indispensables des collectivités locales souhaitant s'engager dans la transition énergétique...



Coordonnées

www.cress-aura.org

www.rtes.fr

smarechal@cress-aura.org

animation@rtes.fr

lpastiau@cress-aura.org

04 78 09 11 97

03 20 97 17 97

Ressources

<https://energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/impact-social/> --> étude sur l'impact des projets ENR citoyens

<https://www.rtes.fr/les-politiques-d-ess-un-levier-pour-les-projets-d-energie-renouvelable-citoyens-rtes-energie> --> conférence du RTE sur le rôle possible des collectivités en soutien aux projets d'énergie renouvelable citoyens

Nouvel arrêté tarifaire Sept 21 de la CRE . Changement des règles de financement pour les installations de petite puissance, mentionné par Hervé Villard et les problématiques du Toits des cimes.

Exemple de centrales villageoise qui travaille avec La CC Chamonix : <https://toitsdescimes.centralesvillageoises.fr/>

Présentation de l'outil Virages Sobriété (ALEC07) transmis par Noémie Zambeaux :<https://www.alec07.org/wp-content/uploads/2020/09/2020-Presentation-longue-au-partenaire-util-Virages-Sobriete-ALEC07-bis.pdf>

https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Fiche_14_3.pdf

